

on a pu retrouver, il y a quelques années, à Rome, des monuments précieux du droit romain. C'est en Italie aussi que furent fondées les premières bibliothèques importantes. Vers 1450, Nicolas V jeta les fondements de la bibliothèque du Vatican, et quoique ce riche dépôt eût été ruiné par les soldats du connétable de Bourbon, en 1527, elle fut rétablie par Sixte-Quint, Clément VII et Léon X.

La découverte de l'imprimerie dans le xv^e siècle avait donné une nouvelle impulsion aux travaux de l'esprit et facilita la multiplication des livres. Les établissements religieux, dont les richesses étaient considérables, eurent alors chacun une bibliothèque ; un moine était préposé à sa garde, c'est ce que voulait la règle de Tarnat et celle de saint Benoît. On disait alors qu'un monastère sans bibliothèque était comme un camp sans fortification : « *Clastrum sine armario, quasi campum sine armentario.* » C'est sous l'influence de cet état de choses que les Bénédictins de Saint-Maur, les religieux de Cîteaux, de Clairvaux, de Saint-Germain-des-Prés et beaucoup d'autres de l'ordre de saint Benoît accomplirent leurs admirables travaux scientifiques et littéraires que pas un siècle ne saura égaler désormais (1).

(1) D'après une description de Lyon, publiée par André Clapasson, né en 1730, mort en 1770, avocat, en 1761, Lyon possédait à ce moment les maisons religieuses suivantes :

Le monastère de Sainte-Elisabeth. — Sainte-Marie de Bellecour. — Les Jésuites de Saint-Joseph. — Saint-Martin d'Ainay. — Les Célestins. — Les Jacobins ou Dominicains. — Les pères de Saint-Antoine. — Les Cordeliers. — Le collège de la Trinité. — Saint-Nizier. — Saint-Pierre, — Les Feuillants, — Le séminaire Saint-Irenée. — L'Oratoire. — Les Carmes, — Les Augustins. — Les Carmélites. — Les Chartreux. — Monastère Saint-Benoît. — Saint-Paul. — Les Carmes déchaussés. — Les Récollets. — Les Minimes. — Saint-Just. — Les Trinitaires. — Le Chapitre de Saint-Jean. — Plepas.